Dunkerque.—L'incendie du steamer le « Nord.»

— On mande de Bealogne que, peu après son départ de Boulogne, le capitaine Deolerce avait qu'un incendie s'était déclaré à bord dans la salle

arrière.

Le premier chauffeur, Louis Vanpenne, s'étent rendu dans la partie du navire appelée a cul-désse », avait donné l'alarme et s'était grièvement brulé en tentant d'éteindrellincendie.

Aussitôt arrivé en rade du Havre, le Nord s'échem en face de Frascati, son avant face à la Hève. Le canot de sauvetage numére 4, sous la direction du capitaine du port Marzin, arriva bientôt sur les lieux du sinistre, et les papiers du bord, l'équipage,ainsi que l'homme blessé, furent débarqués.

requipage, ainsi que l'nomme blessé, furent débarqués.

Le navire a été ensuite solidement amarré à l'aide de pieux fixés sur la plage.

Il a été décidé que le Nord serait allègé d'une partie de sa cargaisen, et toutes i es mesures sont prisse peur le reatrez au pert àla prochaine marés, car toute la partie incendiée a été inondée par le bateau-pompe de la Chambre de commerce du Hâvre. Les dégâts sent très importants et en partie couverts par des assurances. Le chaufeur blessé a déclaré que la chambre de graissage (tunmel) renfermait une grande quantité de gaz provenant des spiritueux contenus dans la cale-arrière.

rière.

Suissids d'un mulitairs. — Mercredi, vers deux heures, à l'arrivée d'un train à Châlons, un employé remarqua des traces de sang sur le marchepied d'un compartiment de 2e classe. Il s'empressa d'euvrir la pottère et aperçut sur la banquette un adjudant du 1103 de ligne ne donnant plus signe de vie. Ce sous-officier, du nom de Leroy, en résidence à Dunkerque, s'était donné la mert, ainsi qu'en témoignait une carte treuvée sur lui, pour des motifs privés.

qu'en temesgant une carte treuvée sur lui, pour des metifs privés.

Douat. — Arrestation. — Nous peuvons annoncer, dit l'Ami du Peuple, que le sieur Maignan, crieur de l'Eche, est sous les verroux.

Ayant lu dans les journaux qu'en était sur ses traces, le hardi voleur a précrit venir se constituer prisonnier. Il déclare toutefeis qu'il n'avait pris l'argent que pour aller juequ'à Lille veir l'administration de son journal, et que son intentien bien formelle était de le rembeurser au camarade auquel il l'avait... emprunté.

Haussy. — Mercredi, vers 4 heures de l'aprésmidi, en a trouvé sur le chemin, entre Saint-Martin et Haussy, le corps inasimé d'un visillard de 72 ans, nemmé Audré Gobeau. Ce visillard avait quitté son domicile le matin à 8 heures your aller mendier. Il a succembé à une asphyxie pulmonaire occasionnée par le froid.

Valenciennes. — Tribunal correctionnel — Le

peur aller mendier, il a succembé à une asphyxie pulmonaire occasionnée par le froid.

Valenciennes. — Tribunal correctionnel — Le tribunal correctionnal de Valenciennes, dans son audiente de vendredi, a jugé une affaire dent il estantez délicat de parler; d'aillers, nous ne pourrions rendre compte des débats pour lesquels le huis-clus a été prononcé. Peut-être n'est-il pas sans utilité, cependaut, d'en faire connaître le résultat au public.

Une cabaretière de Denain, la femme Clotiide Lair-Diverchy était inculpre du délit prévu par l'art. 33 du Code pénal, c'est-à-dire d'avoir attenté aux mœurs en excitant, facilitant ou favorisant habituellement le dérèglement des jeunes gens de moins de 21 ans. Cette odieuse mégère attirait chez elle des jeunes filles de 15 à 18 ans, avec lesquelles elle partageait l'argent tristement gagné auprès de consommataurs peu scrupuleux. Une de ces malheureuses filles, à la suite de soirées de débauche, est en ce moment même gravement malade à l'hôpital.

M. le substitut du precursur de la République, qui occupait le siège du ministère public, a. dans un réquisiteire énergique, hautement fétri la conduite de la coupable, et demandé contre elle au tribunal, dans l'intérêt de la moralité, l'application du maximmm de la peine prononcée par la loi; il importe, a-t-il dit avec raison, qu'une condamnation atévère serve d'exemple aux cabaretiers ansez vils pour faire un honteux commerce de la débauche.

Gamende.

Freenes. — Mme Albertine Lannoy, âgée de 61 ans, ménagère chez M Renard, maître de verreite à Freenes, est tombée dans l'Escaut en y puisant de l'eau et n'a eté retirée que trois quarts d'houre après par Joseph Derick, garde cantonnier du canal. L'auphyxie était complète.

Cetts fenmes, mère de quattre enfants, était très estimée dans la commune.

PAS-DE-CALAIS

Les élections sénatoriales. — On lit dans l'Express:

« La réaction est tellement vive dans les campagnes et mê ne dans certaines villes, le mécontentement est bellement général que les candidats républicains, pour engager la lutte avec quelques chances de succès, sont obligés de prendre un reconservateur.

chances de auces, son conscient programme conservateur.

> Si MM. Perion et Bouilliez Bridou tenaient leurs promesses électorales, dans les questions financières, économiques, coloniales, etc., etc., ils voteralent toujours contre le gouvernement Tout ce qui a ét fait d'espuis dix ans est reponssé par le manifeste réactionnaire des caudidats répu-

quement.

Ils eavent que s'ils devaient suivre le programme annonce dans leur profession de foi, les radicaux de Beulogne, de Saint-Pierre-lès-Galais et Saint-Omer, ne les auraient pas accepté comme candidats.

et Saint-Omer, se les auraient pas accepte comme candidats.

Ils savent que MM. Huguet. Boucher-Cadart et consorts, en poesat leur candidature au Sénat dans le Pas-de-Calais, ent promis, entre autres choese, de faire adoucir les charges qui pésent sur l'agriculture, et qu'une fois nommés ils n'ent pas fait un seul discours, pas dit un mot dans l'interêt de leurs électeurs, ils n'ent peasé qu'à être agréable à M. Ferry pour obtenir des faveurs.

Aussi nous semmes certains que les mécontents, et ils sont nombreux, trouverent plus auge et plus pratique de voter peur les sandidats de l'opposition, qui ne les trabirent certainement pas pour faire plajsir à M. J. Ferry.

Cour d'assises de Saint-Omer. — Par ordon-nance de M. le premier président de la Cour d'ap-pel de Douai, l'ouverture de la session des assisses du département du Pas-de-Calais, pour le premier t. mestre 1985, a été fixée au lundi deux mars pro-

Cota de como sera présidée par M. Espinas, con-soiller à la cour d'appel de Donai, ayant pour as-sommers MM. Butor et Lambert-Reode, juges au tribunai civil de première instance de St-Omer.

Fruges. — Election au conseil général. — L'é-lection de M. Emile Fanvelle, conseiller d'arron-dissement, maire de Fruges, est assurés. Toutes les communications reçues à ce sujet viennent con-firmer les espérances que les conservateurs ent formées sur celui qui estuppelé à remplacer digne-ment le regretté M. Gosselin au conseil général. Sen concurrent, M. Boudencot, ingénieur, en sera pour sus frais d'éloquence.

Montrouil. — On lit dans la Montrouillois:

« Comme cadeau de nouvel an, la Municipalité de
netre ville nous annence une surfare sur les vins
ctèse sélecole; c'est le début l'Dans quelque temps,
des charges considérables pèseront sur tous les
habitants et chacun se demandera cenument boucher le trou fett à son budget. Les hommes sérieux
mont effrayés en cartangeant l'avenir; ils ne voient
pas quels béadées l'Ecole d'Enfants de troupe
rapportera...»

ravant publica.

NORD

Endemaire de service de paix. —

Itier, a tenté de s'empoisonner en absorbant le centenu d'une petite floie d'acide eblerydrique qu'il tenu d'une petite floie d'acide eblerydrique qu'il avait, au préalable, versé duns une chope de blère.

Les premiers soins lui ent été donnés par M. Ségard, pharmacien.

Par les erdres de M. le commissaire central, il a été transporté à l'hospice où une médication énergique lui a été administrée par MM. les docteurs Evesque, médecin militaire, et d'oudemand, médein civil.

D'après des lettres trouvées sur lui et adressées à ses chefs, il arrait résolu de s'empoisonner parce qu'il est atteint d'une maladie qu'il considère comme incurable.

Grâce aux soins qui lui ont été donnés, on es-

comme incurable.

Grâce aux soins qui lui ont été donnés, on espère pouvoir lui conserver la vie.

Calais.— La chambre de commerce s'est réunie, hier, à l'effet de procéder à la constitution du bureau pour 1885. Ont été nommés : président, MM. Eug. Fournier ; vice-président, Crespin ; trésorier, Ad. Darquer ; secrétaire, Henry.

— La malle des Indes, débarquée ce matin, était composée de 904 saca de dépêches qui sont partis pour Brindisi.

— Depuis ce matin, il souffie dans le détroit une tempête de vent de Sud-Ouest, laquelle était annocée.

— Le bureau du Comité neur l'érection d'une.

tempse de vent de Sud-Onest, laquelle stait. Annoacée.

— Le bureau du Comité peur l'érectien d'une
statue à Eustache de Saint-Pierre et à ses com; agoens, est composé comme suit: MM. O. Dewurvin, président; B-illard père, Jules Himbert, viceprésidents, D-flentaine, seorétaire, et Maurice Sagot,
trésorier. Ce comité va se mettre activement à
l'œuvre, de manifère à pouvoir inaugurer le moument fin août prechain.

ment in août prechain.

— Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, rue Française, chez un blanchisseur. L'affreuse bourraque qui sévissait aur la ville souffiait les fiammes dans un magasin à fourrage. On a pu se rendre vivement maître du feu. Les déclares des des la comment de la com

gâts sont évalués à 900 francs.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de Naisarons du 10 janvier. — Julien Villain, rue Pellart, 104. — Marie Demulder, rue de la Perche, cour Lampe, 1. — Angèle Vandasle, rue Ressini, 18. — Marie Castelain, rue d'Ath, 3. — Jeanne Ternynck, rue de la Fosse aux-Chéase, 74. — Noël Mass, rue de Tournal, 41. — Laure Crébel, rue Decisues, cour Bareana. — Rosine Desmarets, rue d'Alma, g forè Frases, 40. — Albert Moulin, rue Lacroix, 48. — Paul Fréguea, rue Apolimède, 22. — Berthe Dubeis, rue Decisue, 105 Dèclarations de Marie Destardi, 23 ans. bobiseuse. — Jacquee Desfrances, 27 ans. pristebur et Jeanne Degeme 20 ans, journalière — Pierre Loucheur, 21 ans. journalier et Adèle Cardon, 20 ans. pobiseuse. — Leque Destardines de Marie Destomber, 27 ans. bebiseuse — Floric Carotte, 5 ans, appréteur et Jeséphine Cornille, 34 ans, soigneuse. — Jean Dubeis, 18 ans, réttacheur et Jeanne Locoute, 18 ans, rattacheur et Jeanne Locoute, 18 ans, and 18 ans, and 18 ans, and 18 ans, and 18 ans,

Zoé Everhard, 21 ans, piqurière.— André Claerhoudt, 21 azs, domestique et Hortenes Hurlisis, 22 ans, rattacheuse.

—Emile Lagache, 22 ans, tisserand et Antoinette Buffels, 20 ans, peigneuse.— Alfred Moreau, 27 ans, tisserand et Zulme Cuvelier, 23 ans, peigneuse.— Léon Roussel, 26 ans, aiguiseur et Félicle Delbrouce, 23 ans, sizeuse— Désiré Lecomte, 26 ans, ricteur ce pièces et Hortense Guermonpres, 23 ans, dévideuse.— Charles Légar, 25 ans, rattacheur et Palmyre Honnis, 29 ans, rattacheuse.— Napeléon Leridan, 23 ans, tisserand et Flore Delcourt, 13 ans, visiteuse.— Louis Loridan, 24 ans, menuisier et Marie Verbecq, 20 ans, peigneuse.— Célestin Decock, 21 ans, peinre et Marie Verbecq, 19 ans, peigneuse.— Arthur Graper, 23 ans, fileur et Julie Vaudestesne, 27 ans, mangare.— Jérôme Vergions, 24 ans, garçon de magasin et Marie Lambré, 21 ans, tisserande.— Jean Lematre, 28 ans, peigneuse et Anse Catel, 18 ans, rattacheuse.— Aloil Dewitte, 43 ans, tisserande et Frédérique Dhasse, 42 ans. dévideuse.— François Beaumont, 22 ans, tisserand et Prudence Dhont, 22 ans, tisserande.— Léonard Derite, 45 ans, tisserand et Andelio Verbauwen, 31 ans, tisserande.

Dhocanartous De picks du 10 janvier.— Zoé Dorpe, 2 ans, rue du Coq-Français, 57.— Charles Amicart, 27 ans, teinturler, à l'Hôtel-Dieu.— Henri Delbarre, 49 ans, teinturler, à l'Hôtel-Dieu.— Louise Albrecht, 3 ans, rues Raint-Jean, 195.— Delbahaye, presenté sans vie, rue Lannes, ceur Bonnet, 6, — Louis Vantournhoudt, 6 mois rue Vancenseon, 8.

Convois funèbres et Obits

Les amis et comaissances de la famille THOMAS.
ROHART qui, par cubil, n'auraient pas requ de lettre de
faire part du décès de Monsieur Arthur THOMAS,
elere de la pareisse et membre du cercle catholique,
décodé à Wasquebal, le 10 janvier 1885, dans se 37e
année, administré des Sacrements de notre mère la
Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis
comme en tenant lies et de blem vouloir assister aux
Couvoi et Service Sciennels, qui auront lieu le lundi
12 courant, à 10 heures, en l'église de Wasquebal. —
L'assemblée à la maison mortuaire, Place de Wasquebal,
à 9 heures 3ft.
Les amis et connaissances de la famille BARGIBANT-

h 9 heures 3₁4.

Les amis et connaissances de la famille BARGIBANT-PLOUVIER qui par eubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Germaine-Marie-Emilienne BARGIBANT, décédès à Tourcoing, le 9 janvier 1887, à l'âge de 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lleu le dimanche 11 janvier 1885, à 3 heures 1₁2, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue-de l'Epine, 42, près la barrière du Tilleul.

rière du Tilleul.

Un Obts Solemnel Anniversaire sera chibre en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 12 janvier 1885, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mousieur Pierre-Krangvis-Joseph CATOIRE, époux de Dasse Léocadie MaRU, décédé à Roubaix, le 10 janvier 1884, dans sa 76e année, administre des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas cept de lettre de faire-park, sont priées de considéres le présent avis comme en tenant lieu.

le manifeste réactionnaire des candidats républicains.

Hureusement, la comédie ne réussirapas; les sénatoriaux sont des gens clairvoyants et expérimentés.

Hureusement, la comédie ne réussirapas; les sénatoriaux sont des gens clairvoyants et expérimentés.

Ils savent fort bien que M. Bouilliez-Brideu, nommé sénateur, approuverait toujours tous les nettes du gouvernement, comme il l'a fait étant député.

Ils savent que si les candidats républicains devaient faire de l'eppesition au ministère Ferry, le ministère ferry ne les seutiendrait pas si énergiquement.

Ils savent que s'ils devaient suivre le programme aunonce dans leur profession de foi, les radicaux de Beulogne, de Saint-Pierre-lès-Galais et Beulogne, de Sain

Les personnes qui, par cubil, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priése de connidèrer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Selennel du Mois, sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubair, le lundi 12 janvier 1885, à 8 heures 12, pour le repos de l'âme de Monigur Léga-Pierre-Cesimir DECHENAUX, veus de Dame Nathalis Roubantz, désédé à Roubair, le 12 décembre 1884, dans na 79e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Rejise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priése de considérer le présent avis comme en tecant lieu.

Un Obit Solennel sera célébre en l'église d'liem, le l'aundi 12 janvier 1885, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Angélieus JONYILLE, supérieure des Filles de la Charité, à l'asile 88 Luc. À Pau, décodé le 3 janvier 1885, dans as 16e année, administrée des Sacremențis de notre Mère la Rainte-Rejise. — Les comme qui, par cultil, n'auraient pas reçu de lettre de faire-par, sont priése de sondééent le présent avis comme en tenant une.

Un Obit Selennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Jesoph à Roubair, le lundi 12 janvier 1835, à 9 heures 1;2, pour le repes de l'âme de Dame Louis-Josphe BATALLLE épouse de Moniseur Chara Duronzur, décédée à Roubair, le 13 janvier 1881, dans ma 29e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Rejise. — Les personnes qui, par cubil, n'auraient par reçu de lettre de faire-park, cont priése de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église l'inte-Eisia-etch, à Roubair, le mardi 13 janvier 1885, à 10 heures 12, rour le repos de l'âme de Mademontelle Julie Heuriette DESCAT, décédée à Roubair, le 6 janvier 1873, à l'âge de 75 ans, administré de Sacrements de notre Mère de Mademontelle Julie Heuriette DESCAT, décédée à Roubair, le 6 janvier le 1865, au de présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Meis sera célébré qu l'église.

Hen.

Un Obit Solennal du Mois sera adicheé en l'égites Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 13 janvier 1885, à 9 haugs 1/2, pour le repos de l'âme de Mensieur Charles-Henri-Casamir GOURDIN, décédé à Roubaix, le 11 décembre 1884, à l'âge de 9 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère le Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par eubli, n'auraient pas reçu de lettre de Saire-part, sont priéce de considérer le présent avis comme en tenant liou.

pas quois bénadess l'Esole d'Enfants de troupe rapportana. — Samedi matie, vers onte heares et desile, à l'estaminet Duhamel, en face de l'hôpital, au sapeur au 30 régiment du génie, nommé Chur-

BELGIQUE

prochain à deux houres.

Les objets suivants figurent à son ordre du jour;
Transferts de crédit au budget du ministère de la
guerre pour 1884; interpellation de M. de Burlet;
interpellation de M. Dumont; budget du ministère
de la guerre; budget du corps de la geadarnaerie;
budget du ministère de la justice; contrats de
transperts; modification à la lei du 18 mai 1873 sur
les sociétés commerciales.

Euxelles. — Une requête est parvenue à l'administration communale, émandant, su nom d'un
certain nembre de pères de famille, que l'enseignemest religieux soit donné dans les écoles communales.

nales.

Les frères Pelizer. — Nous lisons dans l'Etoile beige: « Il y a eu hier trois ans que le malheureux Bernays tombait assassiné. L'approche de l'anniversaire de ca drame a toujours une grande influence sur l'esprit d'Armand Pelizer et sur son état de santé.

grande influence sur l'esprit d'Armand Pelizer et sur son état de santé.

a Depuis quelques jours, le condamné est dans un état d'abattement complet. Tout travail lei est devenu impossible, et, par suite de l'aff-siblissement de sa vue, il doit renoncer même à lire; sa seule distraction consiste à regarder les gravures des journaux illustrés.

» Par autorisation spéciale de la commission administrative, Armand reçoit tous les dimanches la visite de sa mère. Léon ne pent la veir que tous les trois mois. Dapuis que les frères Peltzer subissent leur peine au pénitencier de Louvain, ils ne se sont pas secore vus et n'ont eu auquae communication entre eux.

— M. Bonnat, qui a exposé au dernier salon triennal de Bruvelles, va fire nommé efficier de l'Ordre de Léopold. Quatre autres artistes peintres français seront nommés chevallers. Mouvement du port de Bruxelles. — Il est arrivé dans le port, en 1884, 151 navires jaugeant 252,980 tonnes, présentant sur l'année 1853 une diminution de 36 navires, correspondant à 6,871

— Faux monnayeur. — La police bruxelloise a arrâté hier matin, au moment on il prisentait en paisment une fausse pièca de deux francs, à l'effigie de Léopold II, et au millésime de 1868, un sieur Van Cortenberghen, né à Tilbourg (Hollande), de parents belges, envrier typographe. On a trouvé sur lui treize autres pièces fausses semplables.

Une perquisition opérée chez lui, place Fontainas, II, a amené la déconverte d'un moule en plâtre et d'outils nécessaires à la fabrication de fausse monnaie.

Il y a un mois, ce faux monnayeur avait déjà été cendamné pour le même délit. On voit que cela ne l'avait pas corrigé.

Inutile de dire qu'il a été écroué et mis à la disposition de la justice.

Thuin. — M. Ternez, banquier à Thuin, a reçu,

Thuin. — M. Ternez, banquier à Thuin, a reçu, cette année, de singulières étrennes. Qu'on en

juge:
A la veille du nouvel an il trouva dans sa beite A la veille du nouvel an il trouva dans sa beite aux lettres un billet anonyme conçu à peu près en ces termes : « M. Ternez, si vous tenez à votre vie, ne manquez pas de faire déposer, avant huit jours, une somme de 700 francs sous l'escaller du Pachy. Colmant, aux remparts... Si vous ne vous exécutez pas, l'on vous fera sauter en votre demeure... (Le tout écrit en gothique).

Oa raconte que depuis ce jour M. Ternez a perdu le sommeil et que bien souvent il ne loge pas chez lui. Cela n'est pas bien surprenant. Le délai fatal annoncé par le ténébreux personnage est passé sans qu'il ait exécuté sa menace. Esperons que ce n'est qu'une méchante farce.

FAITS DIVERS

Une arrestation dans les maquis. - On écrit

Une arrestation dans les maquis. — On écrit de Bastia, au Temps:

Us bandit du nom de Christiani infestait le Cap Corse depuis le 15 mars dernier. A cette date, it avait à Morsiglia, d'un coup de fusil à bout portant, os plein jour, devant témeins, tué un brava propriétaire, le sieur Paoli. Par une cruanté rare, son crime accompli, il avait voulu assister à l'agonie de sa victime, tenant à distance, à l'aide du aeçond coup qui lui restait à tirer, les nombreux assistants de cette scène, parmi lesquels la propre femme de l'agonisant, et il ne s'est retiré pour prendre le maquis qu'après avoir bien constaté que l'homme ne respirait plus.

Depuis, il avait annoncé que d'autres victimes politiques — car tout parait indiquer que nous sommes en présonce d'un crime politique — suivraient la première. Ce ne sont jamais la des menaces vaines en Corse; les personnes désignées se sont misse en sureté, soit en s'enfermant dans leurs maisons, soit en venant chercher un refuge

eurs maisons, soit en venant chercher un refuge

Il fallait donc prendre cet homme. La gendar

à Bistia.

Il fallait donc prendre cet homme. La gendarmerie a fait ce qu'elle a pu : concentration de brigades, embuscades de jour et de nuit, promesse par la famille du mort, d'une somme importante, pour celui qui aiderait à la capture... rien n'y a fait. Et cette situation se perpetuait, maintenait dans les transes une partie de la population du Cap Corse, sans que rien pût en faire pressentir la fla.

Cependant, l'existence du bandit, sans cesse traqué, n'est pas des plus gaie. Tant il y a, que bien des circonstances aidant, qu'il serait trop long de conter, le bandit flait par parsitre vouloir se livrer lui-même. Mais la terreur qu'inspirait son caractère violent et versatile était telle, que, s'étant un jour prèsenté chez un maire auquei il proposa de se constituer prisonnier entre ses mains, es maire crut devoir refuser le cadeau, redeutsnit quelque retour possible. Les choses en étaient là ; bien des fois, la reddition du bandit (tait annoncée, mais elle ne se prodeisait pas. Il était à croire que ces divulgations etaient faites pour endormir la vigilance de la justice et faciliter quelque projet d'embarquement.

vigilance de la justice et faciliter quelque projet d'embarquement.

Il n'en était rien, et mardi dernier, dans la soirée, le procureur général de Bastia reçut la visite très inattendue, à coup air, de la sœur du bandit, Anne-Marie Christiani, venant lui dire, de la part de ce dernier, que son frère se constituerait prisonnier, le lendemain matus, entre ses mains, a la condition toutefois qu'il aliat le cherchur et le recevoir dans le maquis nème. La proposition paraissait étrange, car enfin, si ce projet était sincère, pourquoi ne se prisontait-il pas lui-même à Bastis I II était même permis de craindre que ce ne fât là un piège, car, le procureur général avait déjà requ de lui uge lettre peu rasgurante, et il savait de plus que, quelques jours auparavant, il avait remis à cette même sœur use somme de 20 france pour qu'elle lui achetât un stylut; le bandit racontait, il est vrai, que c'était pour en faire sadeau à la personne dans les mains de la sour avait fait œu se cut un moment d'hésitation très naturelle. De son côté, la rœur disait: Si vous refusez, et si demais matin il ne trouve perganne au rendez-vous, il changera d'idée et vous ne fautre plus. Le procureur général savait que la sour avait fait œ qu'elle avait pu peur l'aigene econde persene qui l'accompagnait. Il réposètit qu'il serait le lendemain au rendes vous, il changera d'idée et vous ne fautre plus. Le procureur général savait que le lui conduire, A tout d'une seconde persene qui l'accompagnait. Il réposètit qu'il serait le lendemain au rendes vous l'houre die Le lendemain, en effet, il monté de la ville et celles ai devalent les conduire, A tout d'écament, il s'était muni de son revolver et d'une acond persene qui l'accompagnait. Il réposètit qu'il serait le lendemain, en effet, il monté de la ville, ils entront dans le maquis, louis que son frère se et la sessien. Le bruit court qu'une déclaration du gouvernement sera faite à la rentrée des Chambrus, dès l'une réceu la sessien.

Les remblements de terre en Espagne Grenade, 10 janvier. — Le r d'embarquement. Il n'en était rien, et mardi dernier, dans la soi-

Ra effet, un moment après, elle le montre descendant, le fosil sur l'épause, mie quitte la voiture et
y à sa rencontre dans le maquis, eù ils disparaissent tous les deux.

Comme ils tardaisnt à venir, le procureur général, précocupé, s'avança et les aperçut l'un près
de l'autre à une certaine distance. Le bandit tenait
son fueil à la main, et il lui parut qu'il le chargealt. Cétait heurensement une erreur, il le déchargeait et le dévissait pour le mettre en lieu
sûr. Quelques minutes après, il s'avançait résolèment, sans armes vers le procureur: c'était un
vigoureur gaillard de trente-cinq ans, à la forte
encolure, à la physienemie énergique, dont quelquae traits font peusar an fauve. Sans plus d'embarras, il tendait la muin au magistrat, qui fit semblant de ne pas s'en apercevoir pour s'eviter l'en-

nui de la prendre. Mais, par contre. il le félicita sur la bonne résolution qu'il avait prise, en lui disent qu'il lui en serait tenu compte. Il répondit d'un ten dégagé et le sourire aux lèvree : Nons le verrons bien ! nous le verrons bien ! Vederemo «

disent qu'il lui en serait tenu compte. Il répondit d'un ten dégagé et le sourire aux lèvres : Nous le verrons bien ! nous le verrons bien ! Vederemod Vederemod Vederemod ! Les deux magistrats remarquèrent alors sur le fianc de la montagae d'où le bandit était descendu dix ou douze personnes; c'étaient sans doute ses gardes du corps. Si, au lieu de leur voiture, une brigade de gendarmerie eût pars, tout le monde se fût dispersé en même temps dans toutes les directions, et les gendarmes n'eussent pas su de quel côté courir.

Cristiani monta dans la voiture, en face du procureur général. A pein était-on marche que, gravement, sans prononcer une parole, il sortit un stylet neuf de sa poche; il y eut un nouveau moment d'émotion; mais il se contentade l'effrir gracieusement comme un souvenir. Il n'y avait pas à refuser; ce refus eût été pris pour une offense, et une blessure d'amour-propre pouvait n'être pas opportune en un pareil moment. M. Bissaud l'accepta, sur la prière de son compagnon.

Une heure après, Christiani était déposé dans la maison d'arrêt de Bistia. Il fut aussitôt entendu par le juge d'instruction, et de ses révélations il résulte que son crime a été un crime politique; il a tué pour le cempte d'autrui un chef de parti, dont l'activité avait empêché, auxélections municipales du 4 mai dernier, le succès des hommes qui paraissent avoit armé son bras.

Un mariage comique. — Le Courrier des Etais. Univers rapporte l'aventure suivante :

La veuve Bruce possède une ferme à quelques milles du village de Searville (Pensylvanie), et aes joils fille, Lizzie, qui avait donné secrètement son cœur au garçon de ferme Lucien Bond. Lucien a osé demander la main de Lizzie et le garçon de forme, a fait atteler se barouche, et, accompagne d'uns autre fermière, elle a pris au grand trot le chemin de Searville. Le pressentiment de Mme Bruce ne l'avait pas trompée. A un quart de mille avant Searville, ces dames ont rattrappé Lizzie, qui se hâtait vers le village. Elle a été placée de force dans la barouche, entre sa mèr

a Lui (diminutif de Lucien) Lu! elles me remmènent! >
A la voix de la jeune fille, Lucien a arrâté son buggy, sauté à terre et couru au devant de Lizzie. Les deux dames, pareillement, ont arrâté la barouche, en sont descendues et ont couru après Lizzie. Le jeune homme, arrivé premier auprès d'elle, l'a enlevée entre ses bras et portée dans son beggy, dont le cheval a flé à tonte vitesee vers Searville. Les deux vieilles dames, remontant aussi vite que possible dans leur vehicule, ont, pour la seconde fois, fait faire demi-tour à leur haridelle, et la bareuche est partie à la poursuite du buggy. Celui-ci, ayant un peu d'avance, est arrivé bon premier au village et d'est arrâté devant la maison du squire Dawes. Les deux jeunes gens, se ruant dans le salon du squire, l'ont requis de les marier sans perdre une minute. Le vieux gentleman a balbutié précipitamment la formule sacramentelle, et il avait à peine achevé que la porte du salon s'est reuverte avec fracas pour livrer passage à la veuve Brace et à sa compagne.

Les nouvelles venues ont compris d'un coup d'œil qu'elles arrivaient trep tard. La veuve ne pouvait pas se disponser d'avoir sa petite attaque de nerfs, mais elle a eu le bon sens de re la faire durer que juste le temps nécessaire pour sauver la situation. Reprenant sa voix naturelle, elle a déclaré d'un ton très digne « qu'elle s'inclinait devant le fait accompli, et que, puisqu'elle ne pouvait plus empêcher ce malheur, ses larmes de charit par de la faire de la pare de la faire d'en al la ferme.

elle, et toute la troupe est rentrée gale

CHOSES ET AUTRES

Notre aimable et joyeux confrère Pothey, du Charivari, a surpris cette patite scène dans une audience correctionalele présidée parun magistrat qui a reçu de l'Académie une médaille d'or pour un éloge de Montyon:

M. le président. — Vous êtes inculpé de vous être fait servir à manger chez un restaurateur, sachant que vous n'aviez pas de quoi payer?

Le prévenu. — Oui, monsieur le président. — Et cependant vous avez quarante-irois ans; vos antécédents sont excellents et vous appartenez à une honorable famille. Comment re fait-il que vous vous soyez laissé aller à commettre un semblable délit? — Hélas! monsieur le n'avie nes de travail de Notre aimable et joyeux confrère Pothey, du

blable délit?

— Hélas! monsieur, je n'avais pas de travail, et depuis deux jours j'avais faim.

Le président appelle le greffier, lui dit quelques mots à voix basse, et lui glisse un petit paquet dans la main. Le greffier quitte un instant la salle puis revient un inmont après.

M. le président. — Appellez-le premier témoin.

M. 16 provident.

moin.

C'est le gargotier, qui donne son nom et son
adresse.

— Monsieur, vous avez été désintéressé?

— Oui, monsieur.

— Persistez-vous dans votre plainte?

— Non, monsieur le président, puisque j'ai été
navé.

payé.

M. le président. — Monsieur le procureur de la République?

Le substitut. — Je renonce à poursuivre.

M. le président. — Gardes, mettez le prévenu en liberié.

PROGRAMME DES THEATBES

THEATRE DES BOULEVARDS. — Boulevard
Gambetta. — Direction : M. Deschamps. — Dimanche il
janvier 185 — Bureau à 5 h. 192 — Rideau à 6 h. 09.

Spectacle extraordinaire. — Impasses succès.
L'assassinat du duo 40 Guise, su 148 Cuatre
Henri, grand dramb his crique et à spectacle, en 5 actes,
per M. Léon Beauvalle.

Mise on soèse de Paris. — Costumes neufs, faits pour
la nièce.

Mise en sous de l'arts.
La Dormeuse Eveillée, opéra-comique en 3 actes, par MM. A. Duru et H. Chirot, musique de M. Edmond Audran.
Ordre du spectacle: 1. L'Assassinat; 2. A 9 h., La Dormausa.

usvier 1885. — Bureau à 5 h. 190. — Rideau à 5 h. 192. Dernière représentation de Mile Mindès, de l'Opéra. Mignon, opéra-comique en 3 actes, par MM. Michel augnon, opéra-comique en 3 actes, par MM. Michel actes fommes terribles, comédie es trois actes.

CREDIT LYONHAIS

Société anonyme foudée en 1803 CAPITAL: 200 MILLIONS Agence de Roubaix, rue Nain, Nº 20; Tourcoing, ne de l'Hôtel-de-Ville.

Agence de Koubaix, rue Nain, N°20; Tourcoing, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Dépôts remboursables: à 5 ans, 5 0/0 l'an; — à 3 ans, 4 1/2 0/0 l'an; — à 2 ans, 4 0/0 l'an; — à 1 a mois, 3 1/2 0/0 l'an; — à 1 an, 3 0/0 l'an; — à 1 a mois, 3 1/2 0/0 l'an; — à 1 an, 3 0/0 l'an; — à plus court terme et à vue, à des taux divers. — Prêtsaur titres français et étrangers. — Escompte et recouvrements. — Délivrance de chêques, traites, lettres de Crédit sur France et étrangers. — Garde de titres. — Régularisations de titres. — Ordres de Bourse, sans commission. — Vente sans frais des Obligations de Chemins de fer aux prix des Compagnies. — Souscriptions. — Vente et achat de monnaies étrangères. — Escompte de coupons divers, — paiement immédiat, sans aucun frais, des coupons échus Paris-Lyon-Méditerranés, Ouest, Est, Mail et Orléans, — ainsi que des rentes françaises et des obligations Ville de Paris.

BEAUTE, HYGIENE, FRAICHEUR
Le scul savon des Princes
recommandé par les
sommités médicales est
le
Co savon, à base de produit
balsamiques, conserve au teint
une fraicheur éclatante.

Demander chez teus les merciers, épiciers, coifeurs, etc. BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR

COMMERCE

Laines

FOURMIES, 10 janvier.

cles ?. . La vente des peignés est nulle parce que les détentsurs ne peuvent céder aux prix que nos filateurs sont obligée

La vente des peignes est nuits parce que non filateurs sont obligée de leur demander.

Les blousses sont très calmes, les prix sent difficilement mainteurs.

Notre correspondant de Paris, pour les tiasus, nous donne le réumé de la situation au commencement de cette année.

« Affaires nulles ; cours sans fermeté et plus bas que inmais

jamais

La saison d'ôté, qui va bientôs s'ouvrir, ne laiase pas
que d'être inquiétante; le gron de Paris a restreint ses
achats, chargé qu'il est sucors des saisons précédentes.

La saison d'inver ayant été très mauvaise, les stocks
de lainage sur place sont en assez grande quantité et la
recharche de leur placement se fait à des conditions bien recharche de leur piacomens se sas analysis.

Malgré os sacrifices les détenteurs en sont pour leur frais de proposition, car les acheteurs sont introuvables. 1

Journal de Fourmies.)

V. Bachy.

LONDRES, 10 janvier. Ensemble.... 152.586 balles

Réexpéditions probables :
Australie ... 15.000 b.
Cap de B.-E. 12.000 » 27.000 Arrivages destinés aux enchères . . 206.800 balles

Stock approximatef à l'ouverture... 215.000 balles

PORT-ELIZABETH, 13 décembre.

Depuis notre dernier avis il a régné une asses boune demande pour toutes les bonnes lain s, toutefois la tendende pour tendes les bonnes lain s, toutefois la tendende du marché n'est pas tivés ferme. La asson n'avance que lentement. Les nouveaux arrivages, composés en majeure partie de laines en unint, nous parviennent journellement, mais pas en quantités abondantes, comme on a'y attendait; autres sortes avec peu d'apports. Les laines anow white Uttenbage sont excessivement rares; un petit lot de 20 balles, marchandise réellement belle, a réalisé 194, ou un epetite fraction de plus; 70 balles, sèche mais graineuse, vendues à 15d.; 50 b/s bon bulky, mais graineuse, 15 1/24, un ou deux petits lots, relativement libre mais courte de 15 1/2 à 16d. Les country snow white Glen Avon ont été offertes à 14 3/4d., Sylvia et Deepkloff à 13 3/4d., mais sans trouver des preneurs; 39 b/s Standard de bonne couleur ont changé de mains de 14 1/2 à 14 3/4d., 30 out 40 b/s Reddersturg à 13 1/4d., 50 b/s Phillipolis, à 11 1/2 ou 12d. En country socured on a offert plusieurs parties en vente, mais les prix demandés et le conditionnement de la laine n'ont pas amené des acheteurs. Les laines ffecce washed sont très peu offertes en vente; quelques balles bonne qué moyenne ont trouvé preneurs à 7 3/4d. Les laines en suint bleudtres moyennes ont cula vente de 200 b/s Lady Grey, bonne et légère, à 6 1/4d.

Change : S/Lendres à 99 jours de vue 1 1/4 0/9 d'ese. PORT-ELIZABETH, 13 décembre.

1/4d. Change: S/Lendres à 97 jours de vue 1 1/4 0/0 d'esc.

Céréales et farines PARIS, 10 janvier. Courant ... 17 ... 17 25 4 de mare ... 17 75 18 ... Février ... 17 25 4 de mare ... 17 75 18 ... Peids naturel 45 à 47 kil. à l'heet., 100 kil. nets ept. PARIS, 10 janvier.

Muiles, Graines ET TOURTEAUX

Lins. — Augun changement à noter dans les cours.

Dièbenible. 52 75 4 premiers. 52 75 53 Courant. 52 75 54 de mars. 52 75 55 Janvier. 52 75 53 4 de mars. 52 75 55 Capter. 54 75 Capter. 55 55 Capter. 55 55 Capter. 55 55 Capter. 56 Capter. 56 55 Capter. 56 Capter. 56 Capter. 56 Capter. 56 Capter

ARRAS, 10 is—wise.
| Callette nour. 26 50 28 25 | Cameline. |

Sucres

PARIS, 10 janvier.

Bruts. — La tendance était déjà forme hier soir à la
Bourse; aujourd'hui cotte formeté s'accentue au début
de la réuniou.

Nous cotons à deux heurse pour sucre blane numére 3
Paris : Paris:

Courant... 40 25 40 50 4 de mars... 41 50 41 75

Féviler, 40 75 ... Sucre blane... 33 25

Mora-wil 41 ... 4125 Sucre roux... 33 Circulation: 24 000 s. coutre 35 700 hier

PARIS, 10 janvier. Raffinés.— La demande pour l'exportation et l'indérieur est sans activité, par continuation, et les cours s'établissent de 98 k 96 50 les 100 il. suivant marques.

Bucres casés, en morceaux réguliers, en caises de 50 kH. franco d'emballage. 100 kH. 104 50 107 50 Sucres casés Boutry en bottes de 1 kH. net, franco d'emballage, 100 kH. 109 108 50 108 50 Poudre Boutry, bottes de 1 kH. 100 108 50 Poudre Boutry, bottes de 500 gr. 101 50 90 108 50 Poudre Boutry, bottes de 500 gr. 101 Morceaux irréguliers. en sace 96 50 96 Menus déchets. 9 95 95 90 Sucres en poudre. 9 96 99 50 0 Glace et semoule. 9 100 . . . Sucres en poudre. 9 96 80 80 90 . . . Mouvement de l'entrepôt de Paris Entrées age 1.411 14413 12 000
Sorties — 4.7(2 3.770 4.17)
Stock — 1.210.843 1.058.497 762 009
Id. étrangee — 6 290 4 342 1.776

Alcools

PARIS, 16 janvier. Les prix étaient fermement tenus hier soir en Bourse ujourd'hui la tendance reste ferme, sans changemen

Les prix ctassister and a significant prison of the prix.

Le ourant du mois est fait à 44 fr.

Le luvable en février à 44 50.

Mars et avril valent 44 75.

Les 4 mois de mai sont demandés à 45 fr. et teaus Le stock a augmenté de 50 pipes. Cote établie à 12 h. 3/4 :

Houblons

Au marché de ce jour il a été vendu é sacs houblon de 1884 de fr. 65 à 67, en culture on tient ferme de fr. 65 à 70 les 50 kil.
Cete officielle de la Chambre arbitrale d'Alost. Al st 1844 qualité d'exportation fr. 66, qualité loyale et marhande fr. à . les 60 kil.

Pétroles

PARIS, 10 janvier.

HAMBOURG, 10 janvier Marché calme; disp. 7,35 Rm; fév -mars 7,30 Rm BRÊME, 10 jauvier. Marché baisse ; dispon., 7,13 Rm ; sur soût-dée. 7,85.

Raffinė. — Marché ferme; disponible, 7,20 Rm, évr. 7 25 Rm, mars 7 35 Rm, avril 7 45 Rm, août-dée. 90 Rm.

Saindoux

LE HAVRE, 10 janvier.

Marché calme; ventes ... tierçons; on cote Wilcox dis

LE HAVRE, 9 jan Marché hausse. Ventes ... tiercons; on cote dispon. es courant fr. 48 25; sur fiv. fr. 4; 25; sur mars fr. 48 25; sur sur avril fr. 48 25; sur mai 48 75, sur juin fr. 48 75, sur juillet fr. ... les 50 kil.

BRÉME, 9 janvier Wilcox disp. 33 1/4 pf.; sur dée.-janv. 39 1/4 pf.

Suifs

Suifs frais de Paris, 78 . à . . ; Bouf Plata 83 Suif en branches, 58 50

Métallurgie

Marché irrégulier; affaires modérées de 42s. 4 12d. à 42s. 5d. à 42s. 4 12d. à comptant et de 42s. 7d. à 7 12d. à 1 mois.

La Bourse de l'après-midi elôture finalement à 42s. 3 12d. comptant vendeurs.

MERCURIALES DIVERSES

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE Situation hebdomadaire du 8 janvier

2.023.968.430 52 Encaisse de la Banque... du 17 mai 1834. Loi du 17 mai 1834.

Ex-banques des départements.

Rentes disponibles.

Rentes immobilisées.

Hôtel et mobilier de la Banque
Immeubles des succurales.

Dépenses d'administration.

Emploi de la réserve spéciale.

Monnaies italiannes en dépôt.

Divers. 100.000.000 ... 4.030.030 ... 8 210.913 ... 44 616 30 11.997.444 16 57.009.269 49 3.895.712.857 67 PASSIF

Capital de la Banque.

Bénéfices en addition au capital.
Réserves mobilières:
Loi du 17 mai 1834.
Ex-banques départementales.
Loi du 19 juin 1857.
Réserves immobilières.
Réserves péciale.
Billets au porteur en circulation.
Arrérages de valeurs transférées déposées.
Billets à ordre et réoépissés.
Comptes courants de Trésor.
Comptes courants de Trésor.
Comptes courants de Trésor.
Dividendes à payer.
Elitets non disponibles.
Xacomptes et intérêts diverg.
Xacomptes et intérêts diverg.
Résecompte du dernier semestre. 10.090.090 ... 2.980.750 14 3.125.600 ... 4.000.000 ... 11.997.444 1# 2.991.076.125 ... 19.984.713 23 32.858.391 76 109.500,451 27 329.338.320 50 48.827.602 13.770.023 2 293.616 19 2.038.878 43 21.418.812 45 3.805.712.857 67

Décomposition de l'encaisse au 8 janvier 2.023.968.436 52

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres: Encaisse or...
Encaisse argent.
Portefeuille
Comptee courants du Trécor...
Bénéfices de la semaine...

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX. Roubaix, -Imp. Alfred REBOUX, rue Neuve, 17
(Maison à Lille.)